

Parc national de Port Cros

Orientation 1.3 Conserver l'identité et améliorer la qualité paysagère des espaces habités des îles

[...]

Plus que partout ailleurs, il convient de veiller à l'intégration harmonieuse du bâti dans le milieu qui est un des éléments forts du caractère du parc. Cette attention se traduira notamment par la mise en application d'un guide de recommandations architecturales et paysagères, qui portera en priorité sur la résorption des points noirs paysagers subsistant sur les îles.

La plus grande attention sera portée à la qualité des projets d'aménagement des ports et des villages, de façon à renforcer le charme, l'harmonie et le caractère de ces espaces et constituer de véritables continuités paysagères entre eux.

[...]

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
1.3.2 AOA île Concevoir les projets de requalification et d'aménagement dans le respect du caractère des îles En particulier il s'agira de concevoir et mettre en oeuvre un projet d'aménagement fonctionnel et esthétique de l'espace portuaire et du village de Porquerolles en recréant une continuité paysagère entre le port, la zone artisanale, le village et le front de mer.	<ul style="list-style-type: none">• Appui technique• Participation aux projets de conception	<ul style="list-style-type: none">• Pilotage de la réflexion• Appui technique aux projets de conception• Contribution à la cohérence entre les projets• Mise en oeuvre de l'amélioration des espaces publics communaux	<ul style="list-style-type: none">• PTP (maîtrise d'ouvrage pour le port), DDTM, STAP, DREAL• Association d'habitants• Association de commerçants
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4582

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 23:08